

Calendrier des manifestations

PÈRE NOËL À LA PATINOIRE

Pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands, le Père Noël sera à la Patinoire des Eaux-Minérales le mercredi 20 décembre. L'entrée sera gratuite et le grand Monsieur à barbe blanche distribuera un cadeau à chaque enfant.

MARCHÉ DE NOËL AU CHÂTEAU

Un nouveau Marché de Noël voit le jour, dans la cour du Château de Morges. Les organisateurs ont décidé de privilégier l'artisanat et les produits locaux. Cette manifestation a le soutien de la Ville, de Morges Région Tourisme, de l'ARCAM et du Château de Morges. Pour plus d'informations, voir l'édition de *Reflets*, décembre 2017.

Événement du 7 au 10 décembre et du 14 au 17 décembre. Plus d'informations : www.facebook.com/morgesnoel



OUVERTURES NOCTURNES 2017

La Municipalité a autorisé la Coordination des Commerçants de Morges, par l'intermédiaire de Mme Cécile Hussain Khan, à organiser les Nocturnes et les ouvertures de fin d'année, selon les modalités suivantes :

Animations nocturnes

- Mardi 19 décembre 2017, 1^{re} Nocturne jusqu'à 21h30 (fermeture définitive à 22h);
- Jeudi 21 décembre, selon les mêmes horaires.

Pour un aperçu du programme des animations, veuillez vous référer à *Reflets* N° 29, décembre 2017.

Les transports sur les lignes de bus MBC 701, 702, 703, 704 (nouvelle ligne) et 705 et sur le parcours du train MBC entre Morges-gare et Prélionne seront offerts par la Ville de Morges et donc gratuits dès 18h jusqu'à la fin du service.

Ouvertures dominicales

- Dimanches 10 et 17 décembre 2017, de 10h à 17h. Le magasin doit être exploité uniquement par le patron ou le gérant.

Marché hebdomadaire

L'année 2018 commence en beauté avec le marché du 3 janvier qui est maintenu.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 novembre 2017.

le syndic Vincent Jaques le secrétaire Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 6 décembre 2017.

REDACTION & CONTACT

Municipalité
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272
1110 Morges 1

Tel. +41 21 804 96 40
Fax +41 21 804 96 45
email municipalite@morges.ch

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

Nouvelles des préavis votés

PRIX D'ENCOURAGEMENT ARTISTIQUE 2017

Lors de sa séance du 13 novembre, la Municipalité a attribué le Prix d'encouragement artistique à l'association Splotch!, suivant les recommandations du jury composé de la cheffe de l'Office de la culture, de deux membres de la Commission consultative des affaires culturelles et de deux spécialistes invités.

Parmi les 14 dossiers reçus, Splotch! a su se démarquer par son fort ancrage morgien, sa récente création et sa contribution au rayonnement culturel de la Ville de Morges. Ce prix d'encouragement donnera de la reconnaissance à son travail tout en promouvant la création, la microédition et la bande dessinée à Morges.



NOUVELLE JEUNESSE POUR RIOND-BOSSON 14

La Municipalité a adjugé toute une série de travaux, après l'adoption par le Conseil communal du préavis municipal N° 27/6.17 concernant la transformation et l'agrandissement des locaux des services Infrastructures et gestion urbaine et Sports, bâtiments et environnement à Riond-Bosson 14.

Au vu des importants travaux qui sont effectués au 1^{er} étage du bâtiment, la direction Sports, bâtiments et environnement a dû quitter temporairement ses locaux. Deux variantes ont été étudiées, le déménagement dans des containers (portakabin) et la location de locaux administratifs à la fondation DSR, au 2^e étage du bâtiment. Après analyse, la solution des containers a été écartée pour des raisons de difficultés de mise en œuvre. L'entreposage de ces containers aurait nécessité un permis d'utilisation et un accord de la PPE, sans compter les divers raccordements, tels que l'eau, l'électricité, l'informatique, etc., à prévoir en plus de la location des portakabin. La location des locaux du DSR a semblé être la solution la moins onéreuse et la plus adaptée à la situation, avec des locaux opérationnels rapidement pour recevoir l'entier du service.

ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Les Systèmes d'Information sont amenés à jouer un rôle croissant au sein de l'Administration communale. Leur positionnement devient stratégique car les réponses aux défis auxquels les communes font face s'appuient de plus en plus sur les Systèmes d'Information (SI).

Le partage d'informations entre les services, la publication d'informations pour les citoyennes et citoyens, le travail collaboratif avec des partenaires et fournisseurs, l'augmentation de la qualité des prestations de services, la continuité des services au-delà des horaires de travail habituels, l'amélioration du fonctionnement des services par une approche processus : autant d'activités qui s'appuient sur les SI.

Un Schéma directeur

Le Schéma directeur des Systèmes d'Information a pour objectif de proposer une vision des Systèmes d'Information à 5 ans et un planning opérationnel qui permette d'atteindre cette vision. Afin d'assurer une bonne gouvernance des SI et conformément au souhait émis par le Conseil communal, le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) 2017-2022 définit les objectifs opérationnels permettant de faire évoluer l'informatique communale de manière contrôlée et structurée.

Pour télécharger le document complet depuis Extranet: https://extranet.morges.ch/media/document/0/sdsi_morges_v1.7.pdf

Quoi de neuf?

VICE-SYNDICS NOMMÉS POUR 2018

Dans sa séance du 30 octobre, la Municipalité a désigné les vice-présidences de la Municipalité pour l'année 2018 :

1^{er} vice-syndic: M. Eric Züger, Municipal Urbanisme, constructions et mobilité;

2^e vice-syndique: Mme Mélanie Wyss, Municipale Finances et promotion économique.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Au cours de l'année, la Municipalité rencontre de nombreux autres exécutifs communaux, en particulier pour parler de dossiers similaires ou communs. Le 23 août, elle a ainsi rencontré la Municipalité de Tolochenaz (photo). Au menu des discussions figurait notamment un point de situation sur les rives du Boiron, sur la requalification de la route cantonale (giratoire Molliau, voie verte) et sur diverses collaborations.

Venues de plus loin, trois délégations chinoises ont par ailleurs fait le voyage jusqu'à Morges pour s'entretenir de gouvernance locale, de communication et de commerce.



DU NOUVEAU SUR WWW.MORGESAVENIR.CH

Créé pour informer la population morgienne sur les grands projets et leur avancement, le site [ww.morgesavenir.ch](http://www.morgesavenir.ch) s'est enrichi d'une Foire aux questions (FAQ). Celle-ci tente le pari d'être la plus succincte possible tout en donnant des réponses complètes.

Divisée en deux rubriques, «tout sur les grands projets» et «le site de Morges Avenir, mode d'emploi», cette FAQ aborde tant le vocabulaire (PPA, PGA), le calendrier de réalisation d'un projet, que les démarches participatives.

Plus d'informations: www.morgesavenir.ch/page/foire-aux-questions-faq-92



PLUS DE 2000 ABONNÉS SUR FACEBOOK

La page officielle de la Ville sur Facebook a fêté son 2000^e abonné durant les vacances d'automne (2012 abonnés). Au mois d'octobre, les publications facebook de la Ville affichent chacune 2000 personnes atteintes ou plus. Au palmarès des plus grands succès figure l'annonce de la remise du Prix Nobel de Chimie au conseiller communal Jacques Dubochet, avec 5'747 personnes touchées. Ce billet a été partagé 13 fois sur le réseau social. La livecam sur la Tour du Moulin a quant à elle séduit 4'891 personnes. Le Grand Marché d'Automne a atteint 2'988 personnes, suivi de près par l'exposition «Les chaises» pour les 250 ans de la Bibliothèque à l'Espace 81 (3'827 personnes). Last but not least, l'inauguration de la centrale solaire du collège de Beausobre a intéressé 5'549 personnes.

Plus d'informations: www.facebook.com/villedemorges

MORGES SÉDUIT LA PRESSE ALÉMANIQUE ET ÉTRANGÈRE

L'exposition des Musées morgiens «Une élégante amitié» sur Audrey Hepburn et Hubert de Givenchy a suscité l'engouement de la presse et mobilisé Morges Région Tourisme dans l'accompagnement des représentants des médias.

Au total, 27 journalistes sont venus dans la région entre mai et septembre pour visiter l'exposition. Ils sont venus de Suisse alémanique, mais aussi de France, d'Allemagne et de Chine. Si la presse écrite a été la plus représentée, une télévision chinoise a également fait le déplacement.



LE CAMPING TCS RESTE JUSQU'EN 2019

Depuis 2015, le TCS Camping de Morges est au bénéfice d'un prêt à usage: la Ville met gratuitement à sa disposition une surface de 27'860 m² au lieu-dit «Petit Bois» dans le but d'exploiter le camping. La période de mise à disposition est déterminée du 1^{er} avril 2016 au 31 octobre 2018.

La Municipalité a répondu favorablement à la demande du TCS de prolonger la durée de la mise à disposition gratuite d'une année, soit jusqu'au 31 octobre 2019. L'exploitation du camping jusqu'à cette date ne gênera pas l'avancement des projets de centre aquatique ou de parking souterrain. Cette échéance permettra au camping de trouver les bonnes solutions pour les clients saisonniers ainsi que pour le personnel d'ici la fermeture à la fin de la saison 2019.

ÉTUDE SUR LE TISSU COMMERCIAL MORGIE

La Municipalité a décidé de se pencher sur le tissu commercial morgien et de mandater une étude sur le sujet. Au niveau commercial, le centre-ville possède une belle densité et une importante vitalité commerciale. Si les relations entre les commerçants et les autorités sont bonnes et que le commerce de détail semble bien résister à la conjoncture actuelle, il serait opportun de disposer d'un diagnostic permettant d'anticiper les évolutions commerciales futures. L'étude aura notamment pour mission de se pencher sur le prix des loyers des surfaces commerciales, le phénomène des vitrines froides, l'accessibilité des commerces et leurs heures d'ouvertures.

Renforcer l'attractivité

Ce travail répond à trois objectifs: faire un état des lieux du commerce du centre-ville; connaître l'environnement et rencontrer les acteurs en place; enfin, établir une liste de mesures permettant de renforcer l'attractivité des commerces morgiens. Les résultats sont attendus d'ici l'été 2018.

CARTES JOURNALIÈRES CFF EN 2018

La Ville met à disposition de sa population huit cartes journalières CFF par jour, au prix de 41 francs par carte dès le 1^{er} janvier 2018.

La carte journalière permet de voyager librement sur le réseau CFF et la plupart des chemins de fer privés, cars postaux et bateaux. Elle offre de nombreuses réductions, par exemple sur les téléphériques.

Il est possible de réserver quatre cartes journalières par personne et par mois. Comment en bénéficier? Il suffit de faire la réservation par téléphone au 021 804 96 96 ou sur www.morges.ch/cartes-cff.

